

Méditation du mois de mai 2022
« Lecture et réjouissances publiques »

Chères amies, chers amis, la vie a repris des couleurs après la période de pandémie. Certaines personnes ne pouvant pas rejoindre la communauté paroissiale, nous continuons de vous proposer des méditations régulières, à intervalle mensuel. Nous espérons ainsi garder avec vous le lien de la prière et de la parole. Merci à celles et ceux qui prolongent ce lien en imprimant ces méditations, offrant plus loin la possibilité de lire ces mots.

L'équipe des ministres du Val-de-Ruz

Texte biblique : Néhémie 8, 1-12

Le premier jour du mois, ils (= les Israélites provenant de différentes villes) se rassemblèrent d'un commun accord à Jérusalem, sur la place située devant la porte des Eaux ; ils demandèrent à Esdras, le prêtre spécialiste de l'enseignement, d'apporter le livre de l'enseignement du Seigneur que celui-ci avait donné aux Israélites par l'intermédiaire de Moïse. Esdras l'apporta devant l'assemblée composée des hommes, des femmes et des enfants en âge de comprendre. De l'aube jusqu'à midi, Esdras se tint sur la place située devant la porte des Eaux, et il leur lut à haute voix le contenu du livre. Tous écoutaient attentivement cette lecture. Esdras était debout sur une estrade en bois, dressée pour la circonstance ; il avait à sa droite Mattitia, Chéma, Anaya, Ouria, Hilquia et Maasséya, et à sa gauche Pedaya, Michaël, Malkia, Hachoum, Hachebadana, Zacharie et Mechoullam. Il était donc placé plus haut que l'assemblée ; lorsqu'il ouvrit le livre, tout le monde le vit et se tint debout. Esdras bénit le Seigneur, le grand Dieu, et tous répondirent : « Amen ! Oui, qu'il en soit ainsi ! », en élevant les mains. Puis ils s'inclinèrent jusqu'à terre pour adorer le Seigneur. Yéchoua, Bani, Chérébia, Yamin, Accoub, Chabbetaï, Hodia, Maasséya, Quelita, Azaria, Yozabad, Hanan, Pelaya et les lévites expliquaient cet enseignement au peuple tandis que celui-ci restait debout. Ils lisaient dans le livre de l'enseignement de Dieu, de manière distincte et en donnant des explications, afin que chacun comprenne ce qui était lu. Toute l'assemblée se mit à pleurer en entendant cet enseignement. C'est pourquoi Néhémie, le gouverneur, Esdras, le prêtre spécialiste de la Loi, et les lévites qui expliquaient le texte, leur dirent : « Ce jour appartient au Seigneur votre Dieu ! Ne soyez pas dans le deuil, ne pleurez pas ! » Esdras ajouta : « Rentrez chez vous, prenez un bon repas, buvez d'excellentes boissons, et partagez avec ceux qui n'ont rien de prêt, car ce jour appartient à notre Seigneur. Ne soyez pas dans la tristesse ! La joie qui vient du Seigneur vous donnera la force. » Les lévites eux aussi apaisaient le peuple en disant : « Calmez-vous ! Ce jour appartient à Dieu. Ne soyez pas dans la tristesse ! » Alors tous rentrèrent chez eux pour manger et pour boire ; ils partagèrent leur repas avec ceux qui n'avaient rien et se livrèrent à de grandes réjouissances. Ils avaient en effet compris le message qu'on leur avait communiqué.

(Néhémie 8, 1-12 / Nouvelle traduction en français courant)

Méditation : « Lecture et réjouissances publiques »

Chères amies, chers amis, j'ai choisi ce texte biblique pour cette méditation du mois de mai 2022 qui voit son premier jour se trouver à la confluence de trois événements particuliers. En ce 1^{er} mai 2022, nos pensées sont occupées à la fois par la fête du travail (que nous fêtons cette année un dimanche, donc par un jour de repos pour la plupart d'entre nous), une vente paroissiale (la première depuis très longtemps) et la reprise du tournus des cultes dans les onze temples de notre paroisse. Il me semble que le texte du prophète Néhémie est propice à quelques réflexions dans cette triple perspective.

A l'époque d'Esdras et de Néhémie, le peuple d'Israël est enfin sorti d'une période très difficile marquée par un exil qui a chamboulé toutes les habitudes et fait perdre de nombreux repères. Il s'agit là d'une situation que je trouve assez proche des deux années de pandémie que nous venons de traverser, deux années qui ont elles aussi chamboulé nos habitudes et modifié profondément nos repères. La fin de l'exil et le retour en Israël, notamment à Jérusalem, sont placés sous le signe d'une lecture publique de la loi et de réjouissances tout aussi publiques. Après quelques années d'exil, comme après deux ans de pandémie, hors de question que chacun festoie seul chez soi, juste de son côté.

La description de la première partie de l'événement nous permet de voir quelques points de comparaison avec nos cultes (*notamment les trois phases successives de lecture, d'explication et de compréhension*) et aussi quelques différences par rapport à nos célébrations hebdomadaires (*par exemple le rassemblement autour de la Loi dans une tradition et autour des Evangiles dans une autre approche*). A l'occasion de la reprise de notre tournus de cultes dans les onze temples de notre paroisse, donc vraiment à proximité de chez vous, pourquoi ne pas venir voir par vous-mêmes ce qui s'y vit et s'y passe ?

La mention « *ce jour est consacré au Seigneur votre Dieu* » au 9^{ème} verset du texte de Néhémie 8 me renvoie au quatrième commandement du Décalogue relatif au jour du repos. La formulation y est quasiment parfaitement parallèle. Le jour des festivités à Jérusalem ressemble donc fortement à une fête de sabbat, car n'oublions pas que le jour de repos hebdomadaire est aussi un jour de reconnaissance envers Dieu, ce qui peut inclure toute forme de convivialité. Par le texte de Néhémie, je suis invité à faire cohabiter en un même jour le repos, la reconnaissance et la convivialité. N'y aurait-il pas là un merveilleux programme pour une véritable « fête du 1er mai » ?

« *Ce jour appartient au Seigneur votre Dieu ; réjouissez-vous !* » : ce dimanche 1^{er} mai à Savagnier, à l'occasion de la première vente paroissiale depuis plus de deux ans, nous vivrons un peu de cette réalité. Nous nous rassemblerons pour partager ensemble réjouissances et convivialité, sans pourtant oublier l'effort commun consistant à redynamiser notre vie communautaire, tous ensemble. Avec vous, la fête promet d'être belle et très conviviale !

« *Ce jour appartient au Seigneur votre Dieu ; réjouissez-vous !* » : il me semble que cette exhortation est valable pour tous les jours de l'année, et pas seulement pour le dimanche, et a fortiori pas seulement pour le 1^{er} mai !

Alors, pourquoi ne pas faire de chaque jour de ce mois (*ce qui peut ensuite se répliquer les mois suivants*) un « *jour qui appartient au Seigneur notre Dieu et un jour de réjouissance* » ? Amen.

Prière : « Vis le jour d'aujourd'hui »

Vis le jour d'aujourd'hui, Dieu te le donne, il est à toi. Vis-le en Lui. Le jour de demain est à Dieu. Il ne t'appartient pas. Ne porte pas sur demain le souci d'aujourd'hui. Demain est à Dieu, remets-le lui. Le moment présent est une frêle passerelle. Si tu le charges des regrets d'hier, de l'inquiétude de demain, la passerelle cède et tu perds pied. Le passé ? Dieu le pardonne. L'avenir ? Dieu le donne. Vis le jour d'aujourd'hui en communion avec Lui. Amen.

(prière rédigée par sœur Odette Prévost)

Cantique 326 du recueil Psaumes & Cantiques :

La première strophe de ce cantique, habituellement chanté le jeudi de l'Ascension, permet de prolonger cette méditation :

« *Chantons le jour de la victoire ; au ciel, faisons monter nos chants ; au ciel, faisons monter nos chants ; louons le Christ, il est vivant, dans sa splendeur et dans sa gloire !* »

N'y aurait-il pas là une synthèse des notions de repos, de reconnaissance et de réjouissance ? Il n'est donc pas obligatoire d'attendre le 26^{ème} jour de ce mois de mai 2022 pour entonner cette joyeuse mélodie !

Bénédictio :

Que Dieu, Père, Fils, Esprit, nous bénisse et nous accompagne ! Qu'il nous permette de vivre chaque jour de notre vie comme un cadeau qu'il nous offre dans sa grâce bienveillante ! Amen.

Christophe Allemann